

**LA MRC DE LA MITIS PROPOSE UN PROGRAMME DE SUBVENTION POUR
LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER**

MONT-JOLI, LE 20 FÉVRIER 2024 – La MRC de La Mitis présente un programme de subvention pour le patrimoine immobilier municipal, une opportunité pour certains propriétaires de la région d’avoir accès à des subventions pour des travaux de restauration ou préservation de bâtiments.

Ce programme de subvention est destiné aux propriétaires privés d’immeubles patrimoniaux de la MRC de La Mitis dont le bâtiment est inscrit au répertoire du patrimoine culturel du Québec. « Ce programme témoigne de notre partenariat solide avec le gouvernement du Québec et notre détermination à préserver le patrimoine bâti au sein de notre communauté. Nous mettons cet outil à la disposition des propriétaires car nous avons la conviction profonde que le patrimoine constitue une richesse collective pour La Mitis », indique le directeur général de la MRC de La Mitis, Marcel Moreau.

La MRC a fait parvenir un courrier à toutes les adresses concernées, soit plus de 500 résidences dans La Mitis. Les demandeurs intéressés sont invités à soumettre leur dossier avant le 1er mai 2024. « Si les travaux sont éligibles, il est possible d’obtenir une aide financière pouvant atteindre jusqu’à 30 000 \$. Plusieurs critères encadrent l’éligibilité des bâtiments patrimoniaux et les travaux admissibles. C’est pourquoi nous invitons les intéressés à consulter le site Web www.mrcmitis.ca/developpement-culturel, au paragraphe « Programme de soutien en patrimoine immobilier » afin de vérifier la validité de leur demande », précise le conseiller en développement culturel Jonathan Laterreur.

La sélection des projets se fera sur la base d’une grille d’analyse rigoureuse, prenant en compte l’authenticité du bâtiment, l’impact des travaux sur sa conservation à long terme, et la qualité globale du dossier soumis. Ceci assure une procédure d’évaluation juste et transparente pour tous les candidats.

Pour plus d’informations sur le programme de subvention et pour télécharger le formulaire de demande, visitez notre site Web à l’adresse www.mrcmitis.ca/developpement-culturel. Les documents peuvent également être obtenus en personne au bureau de la MRC de La Mitis, situé au 1534, boulevard Jacques-Cartier à Mont-Joli.



Pour toute demande de renseignements supplémentaires, il est possible de contacter Jonathan Laterreur, conseiller au développement culturel à la MRC au jlaterreur@mitis.qc.ca ou au 418 775-8445 poste 2230.

À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

Source :

Adeline Mantyk
Responsable en communication et marketing
418 775-8445 poste 2201
amantyk@mitis.qc.ca

